



RETRAITES : L'IMPOSTURE DEMOGRAPHIQUE

Espérance de vie, nombre annuel de naissances, depuis de nombreuses années les esprits sont formatés : nous ne pourrons très bientôt plus financer nos retraites. Pourtant, les chiffres sont têtus et démentent ces poncifs, chaque année un peu plus!

DES MENSONGES D'HIER...

Rapport Charpin 1998, Chapitre III, on peut lire : " ...les effets du vieillissement se font sentir et dès 2010 la population active commence à diminuer ".

Le journal Les Échos (peu suspect de sympathie pour la cause des salariés) du 6 mars 2013 constate un accroissement moyen de "la population active de 190.000 personnes par an depuis trois ans" et mieux encore d' "une hausse nette de 217.000 actifs" en 2012 !

De même, à la fin des années 90, différents rapports dont Charpin, évoquaient pour 2008 / 2010 des taux de fécondité de 1.5 à 1.8 enfant / femme. Celui-ci est aujourd'hui en France, supérieur à deux enfants par femme. Le chiffre ridicule de 500.000 naissances par an avait été souvent évoqué. 822.000 bébés sont nés en 2012...

... A CEUX D'AUJOURD'HUI :

Depuis de longues semaines, pour préparer les esprits "aux nécessaires sacrifices" à venir, le même chiffre revient en boucle : l'espérance de vie augmente d'un trimestre par an.

Pourtant, les chiffres de l'Institut National d'Études Démographiques (INED) dessinent une toute autre réalité (cf. http://www.ined.fr/fr/france/mortalite_causes_decès/esperance_vie/). L'espérance de vie à la naissance n'a depuis 2007 progressé que de 0.8 par an. A peine plus d'un mois par an soit presque trois fois moins que la fable que nous content les médias. Plus criant encore, l'espérance de vie à 60 ans des

femmes n'a progressé que de 0.3 an en six ans. Pour elles, on note même une régression depuis 2011 !

Quant à l'espérance de vie en bonne santé (62/63 ans), elle semble avoir régressé d'un an depuis 2008 – chiffre provisoire de l'INSEE.

Notons au passage que les arguties relatives à la population active et au nombre de naissances ont opportunément disparu.

Quant aux gains de productivité (1h de travail en 2000 produisait deux fois plus de richesses qu'en 1960, et la même progression est envisageable entre 2000 et 2040) et à l'accroissement de la richesse globale, ils ne sont jamais envisagés. Pourtant, ces gains se retrouvent dans l'explosion des dividendes ces 40 dernières années. Les salariés sont ainsi exclus du partage du gâteau créé par leur travail.

Les enjeux pour la Fonction Publique sont cruciaux.

LA POSITION DE FO-DGFIP EST CLAIRE !

Le Syndicat FO-DGFIP, avec sa Confédération et ses Fédérations, s'opposera à toute remise en cause du principe de calcul de la pension de retraite basé sur 75 % du traitement indiciaire

perçu pendant les 6 derniers mois et à tout allongement de la durée de cotisations et de l'âge d'ouverture du droit.

FO-DGFIP dénonce la campagne médiatique actuellement menée pour porter atteinte au Code des Pensions, et donc au Statut Général.

Pour FO-DGFIP, le financement des retraites relève d'autres choix économiques et d'une politique fiscale assurant une véritable répartition des richesses.

